

DISCOURS DE NICOLAS SARKOSY :
la TAXE PROFESSIONNELLE



Le Président de la République
a clairement annoncé la suppression
de la Taxe Professionnelle dès 2010

C'est un coup d'arrêt majeur au programme actuel
éolien basé sur les déclarations des promoteurs qui font croire aux commu-
nauté de communes que l'éolien est une manne financière grâce à cette taxe.

Nous avons pourtant alerté M. Le Maire et les conseillers, de ce risque.